

Marie Grange - Nathalie Courbon

# Chambéon

Notes et Documents

dessins d' Isabelle Fontimpe-Duris

Village de Forez

2003

## Chambeonium Castri

**S**i nous songions un peu à ces lieux où naguère  
Besognaient nos aïeux ; courageux paysans.  
Où le chanvre et le blé semés dans cette terre  
Gardent le germe obscur dont vivent nos enfants.  
Le fleuve qui jadis inondait notre plaine  
A laissé à la fois la terre et le gravier  
Et les berges ombreuses où grandissent les vernes  
Parlent encor des ports, des chemins et des gués.  
Saint-Bernard, Villeneuve, la Ronzière, Bel-Air  
Le Bullion, les Reynaud, Tollon, l'Orme Premier  
Gardent-ils aujourd'hui les souvenirs d'hier ?  
Les princesses et les comtes et leurs fiers chevaliers ?  
Le château enfoui sous la motte d'argile  
Enseveli dans l'ombre des douves... anéanti...  
Laisse vibrer sans fin l'âme fière et sensible  
Des enfants du Forez qui en rêvent la nuit.

**M. G.**

## Introduction

### Chambéon : aspects de l'histoire d'un village de la plaine du Forez

Ce cahier d'histoire locale est consacré à la commune de Chambéon ; il est l'œuvre de Marie Grange qu'il faut remercier d'avoir ouvert la voie aux monographies des communes de la plaine dans la région de Boisset-lès-Montrond et de continuer ici son travail de défrichage de l'histoire locale. Ce cahier a été écrit en collaboration avec Nathalie Courbon et avec la participation des écoliers de Chambéon. Il ne prétend pas retracer toute l'histoire du village mais en éclaire quelques aspects et quelques épisodes à travers les documents et les études disponibles. Elle ouvre la voie à de futurs approfondissements : merci aux pionniers de nous offrir ce travail.

Les vestiges archéologiques de la préhistoire et de la période gallo-romaine et les fouilles qui ont été faites nous rappellent d'abord la précocité du peuplement de la plaine du Forez. Les documents médiévaux - textes et iconographie - nous montrent que le château de Chambéon apparaît dans l'armorial de Guillaume Revel (1450) : il avait fière allure et protégeait, dans une période troublée, les paysans des alentours. Il a aussi sa place dans l'histoire de la dynastie comtale puisqu'il fit, à plusieurs reprises, partie du douaire des comtesses de Forez qui, devenues veuves, gardaient une partie de leurs biens en pleine propriété jusqu'à leur mort - ce qui assurait leur indépendance matérielle.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le système féodal commence à se disloquer. Les habitants de Chambéon refusent même de payer l'impôt à la comtesse de Forez : nos ancêtres étaient moins dociles qu'on ne l'a dit parfois et les revendications ou les révoltes paysannes sont souvent d'origine fiscale. Toujours est-il qu'Anne de France, duchesse de Bourbon et comtesse de Forez, doit, après une longue période de procès, accepter une transaction (1521) qui est signée par tous les chefs de famille de Chambéon. Cette transaction de 1521 est d'ailleurs l'occasion d'évoquer cette extraordinaire figure d'Anne de France - "Madame la grande" - fille de Louis XI qui avait été Régente du royaume pendant la minorité de son frère Charles VIII et qui, alors que les régences sont souvent des périodes de troubles, avait tenu le pouvoir d'une main ferme. Elle avait épousé Pierre II de Bourbon, seigneur de Beaujeu qui, après ses deux frères, devint duc de Bourbon et comte de Forez. Un beau portrait nous présente d'ailleurs Anne de France.

Les Français ont toujours été rebelles à l'impôt ; deux siècles plus tard, les habitants de Chambéon protestent avec vigueur, dans les cahiers de doléances de 1789, contre les agents de la gabelle - l'impôt sur le sel - qui, au passage, sont taxés de "faux-saulniers" : ce qui nous rappelle que Mandrin est venu en Forez et à Montbrison...

Marie Grange cite aussi les visites canoniques de 1378, 1614 et 1662. Ce sont les textes par lesquels l'archevêque de Lyon rend compte des visites qu'il fait à ses curés : "inspection", en somme, des paroisses du diocèse par celui qui en a la charge. Ces rapports sont une source précieuse pour l'histoire d'une commune et nous donnent d'intéressants renseignements sur le zèle du curé, l'état matériel de son église et la situation morale et religieuse de ses ouailles

L'époque contemporaine est évoquée par un texte de Théodore Ogier, extrait de son ouvrage sur les communes de la Loire. Plus proches de nous sont les présentations de l'aéroport, et de l'Écopôle aménagé à l'initiative de la FRAPNA qui accueille les visiteurs invités à observer une nature préservée et protégée.

L'une des petites-filles de Marie Grange a offert ses dessins pour un véritable cahier d'illustrations. Les élèves de l'école de Chambéon ont fait dessins et poèmes qui apportent une note de fraîcheur et de spontanéité à cette étude qui rendra service à ceux qui aiment Chambéon et qui veulent avoir quelques éléments pour en approfondir l'histoire.

**Claude Latta**



## Il était une fois Chambéon...

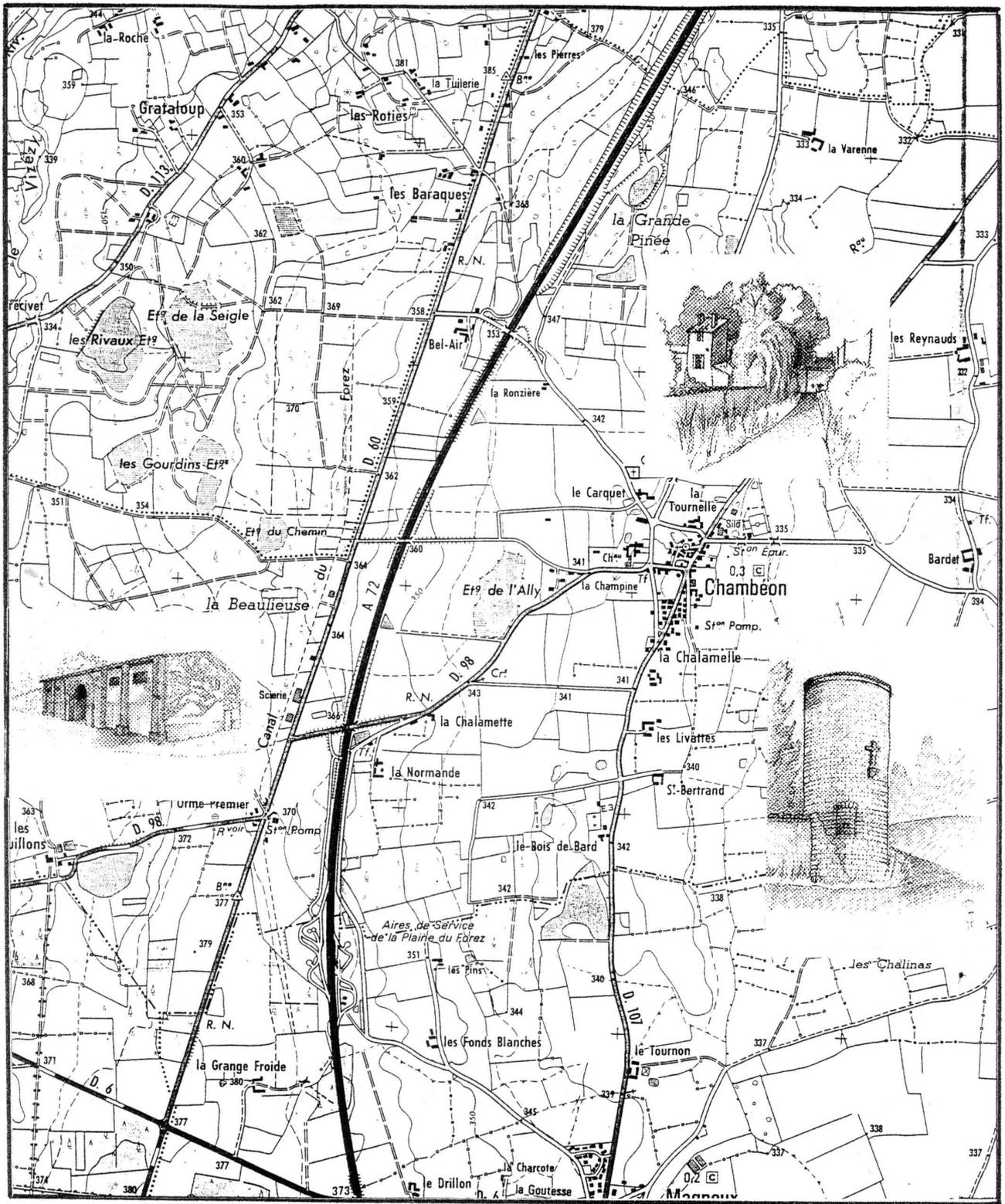
Ce charmant petit village de la plaine mérite l'attention des amateurs de l'histoire de notre province. Lorsque vous arrivez à Magneux-Hauterive par la route départementale 107 vous découvrez de vastes ondulations où alternent cultures, bois, prairies. De beaux domaines vous accueillent et la route où s'alignent les villas fleuries dans leurs jardins est charmante. Le bourg est dominé par le clocher de l'église et ses délicieux châteaux enfouis dans la verdure, tandis qu'à droite le silo à grains témoigne de la fertilité du sol.

D'après le *Dictionnaire topographique* de Dufour et le dictionnaire des noms de lieux en France (Larousse 1963), voici les noms de ce village au Moyen Age.

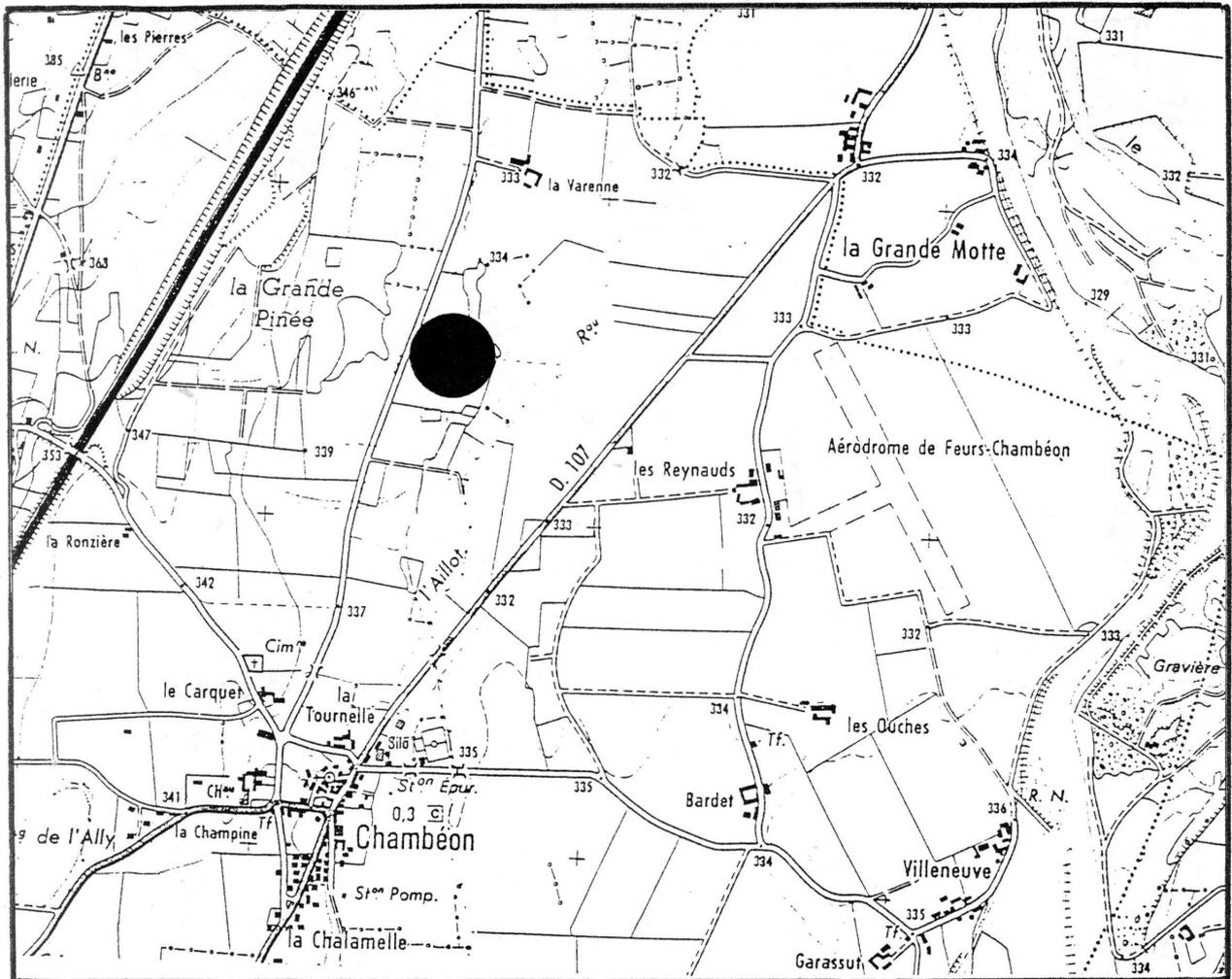
Chambéon : *Cambodum*, *cambodenus* (forteresse de *Cambo*) (la courbe) *Cambechonus*, *Chambéonus*, *in Cambechono* (965) *Cambetdonivillam* (970) *Cambedono* (1020) *Cambetdonus* (X<sup>e</sup> siècle).

Au point de vue étymologique, la position du village en plaine fait plutôt penser à un complément de *campus* (champs) et d'un nom de personne, peut-être germanique ou gaulois.

Placé sur la rive gauche de la Loire, Chambéon a une superficie de 1 685 hectares et compte 379 habitants. Son territoire est formé de terrains caillouteux, argileux et de limons et sables déposés par la Loire au cours des millénaires. Les collines qui dominent cette plaine sont souvent argileuses et recouvertes de taillis où croissent pins et feuillus. Les nombreuses carrières de graviers nous rappellent que le cours du fleuve qui, à l'est, sert de limite à la commune a été très variable au cours des temps.



Chambéon dans la plaine du Forez (document fourni par M. G.)

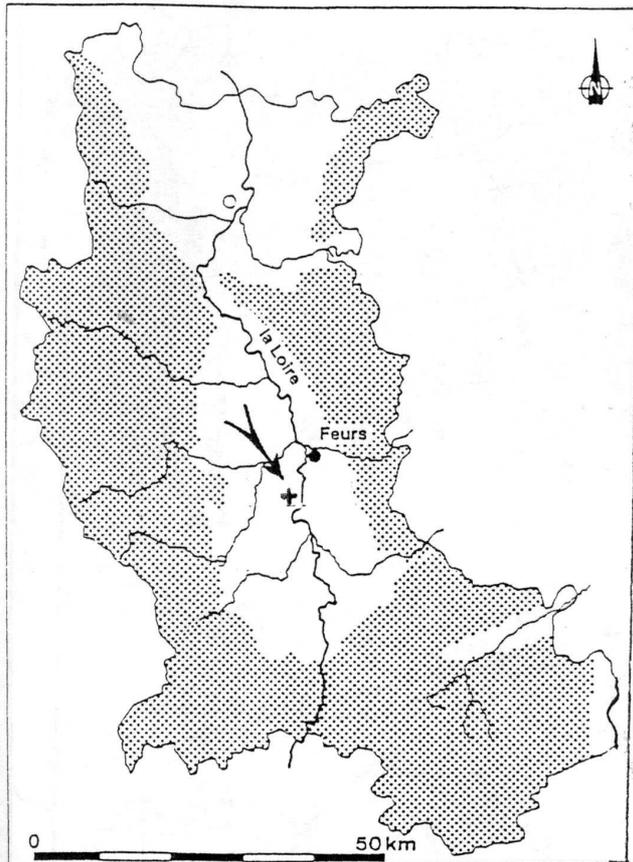


Localisation du site exploré

# Sondages archéologiques faits à Chambéon

*(D'après un rapport d'activités archéologiques 1996-1997 de Marie-Odile Lavendhomme avec la collaboration de Vincent Georges et Chantal Delomier)*

Nous publions ici quelques extraits des travaux de Marie-Odile Lavendhomme de novembre 1997, publiés par le Centre de documentation archéologique de la Loire qui mettent Chambéon sur les traces de la préhistoire<sup>1</sup>. Les tessons antiques et les traces de peuplement sont significatifs de l'occupation précoce de ce territoire proche de la capitale des Ségusiaves (Feurs : *Forum Segusiavorum*).



**Localisation de Feurs et Chambéon**

*Des fouilles furent entreprises, dans le cadre de la prospection thématique sur le peuplement de la plaine du Forez en 1996 pendant un an, permettant de mettre à jour des vestiges allant du néolithique jusqu'au gallo-romain.*

*Ces sondages archéologiques ont été effectués sur la propriété de Monsieur Chapuis dont Monsieur Foyatier est locataire, au lieu dit la Grande Pinée (2 km à l'ouest de la Loire ; 5 km au sud-est de Feurs ; 4 km au sud-est de Poncins. Ils se trouvent également à l'est d'un chemin matérialisant un important axe repéré sur le cadastre napoléonien qui pourrait être une voie antique reliant Feurs à Rodez dite "voie Boléne" avec cependant un doute de son tracé précis.*

*Chambéon renferme de nombreux sites se trouvant sur le rebord de la terrasse alluviale de la Loire, nous confirmant les caprices de ce fleuve qui déborda à plusieurs reprises. On retrouve relatées des inondations très importantes en 1790 et 1846.*

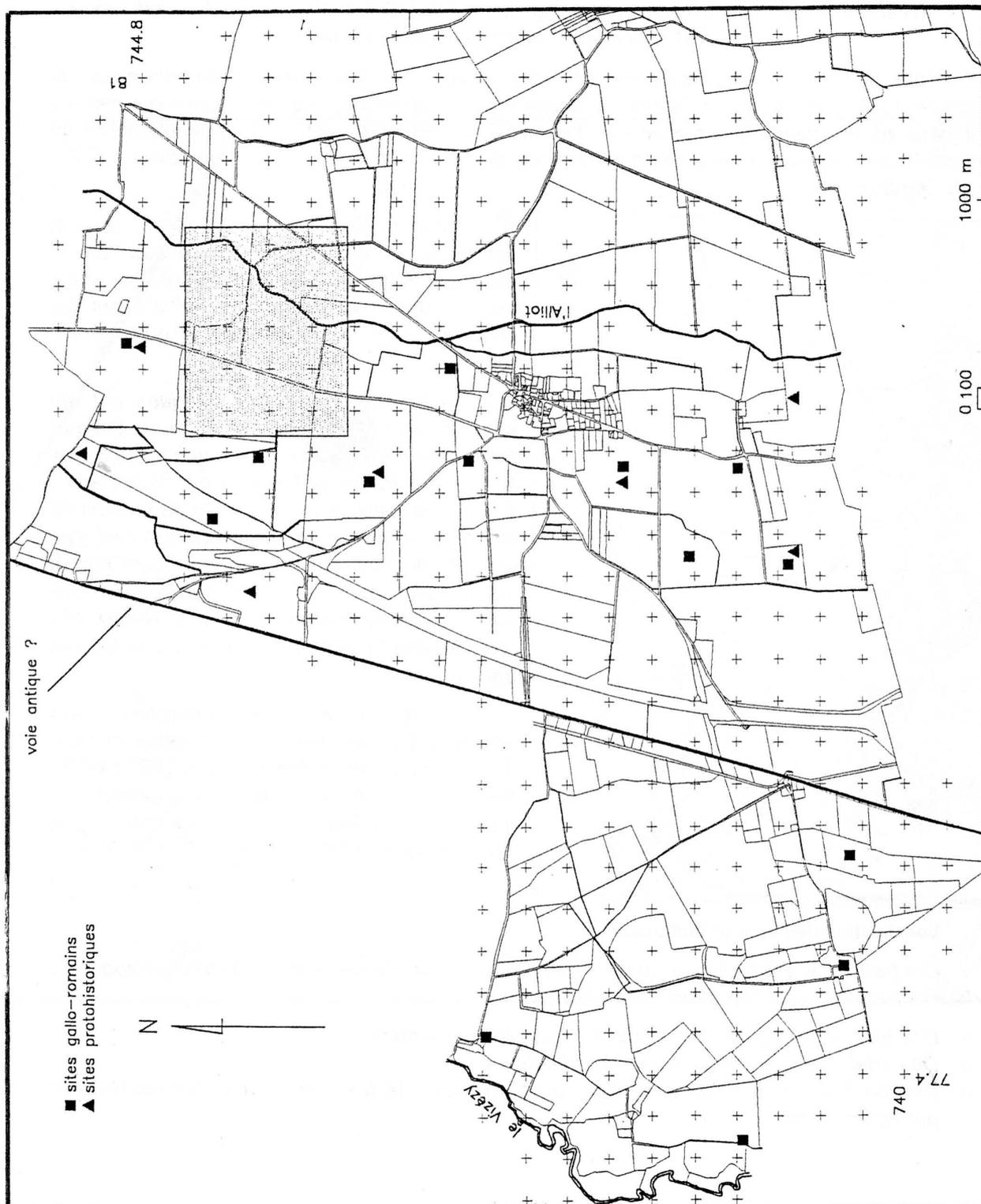
*Les tranchées effectuées ont permis d'appréhender une série de structures archéologiques de datations diverses qui apparaissent à différents niveaux :*

- Des fossés de l'âge de bronze qui sont chronologiquement isolés,*
- Des artefacts<sup>2</sup> laissant supposer une datation antique,*
- Environ 500 tessons de céramique avec une minorité fine, amphores attribuables à la période gallo-romaine.*

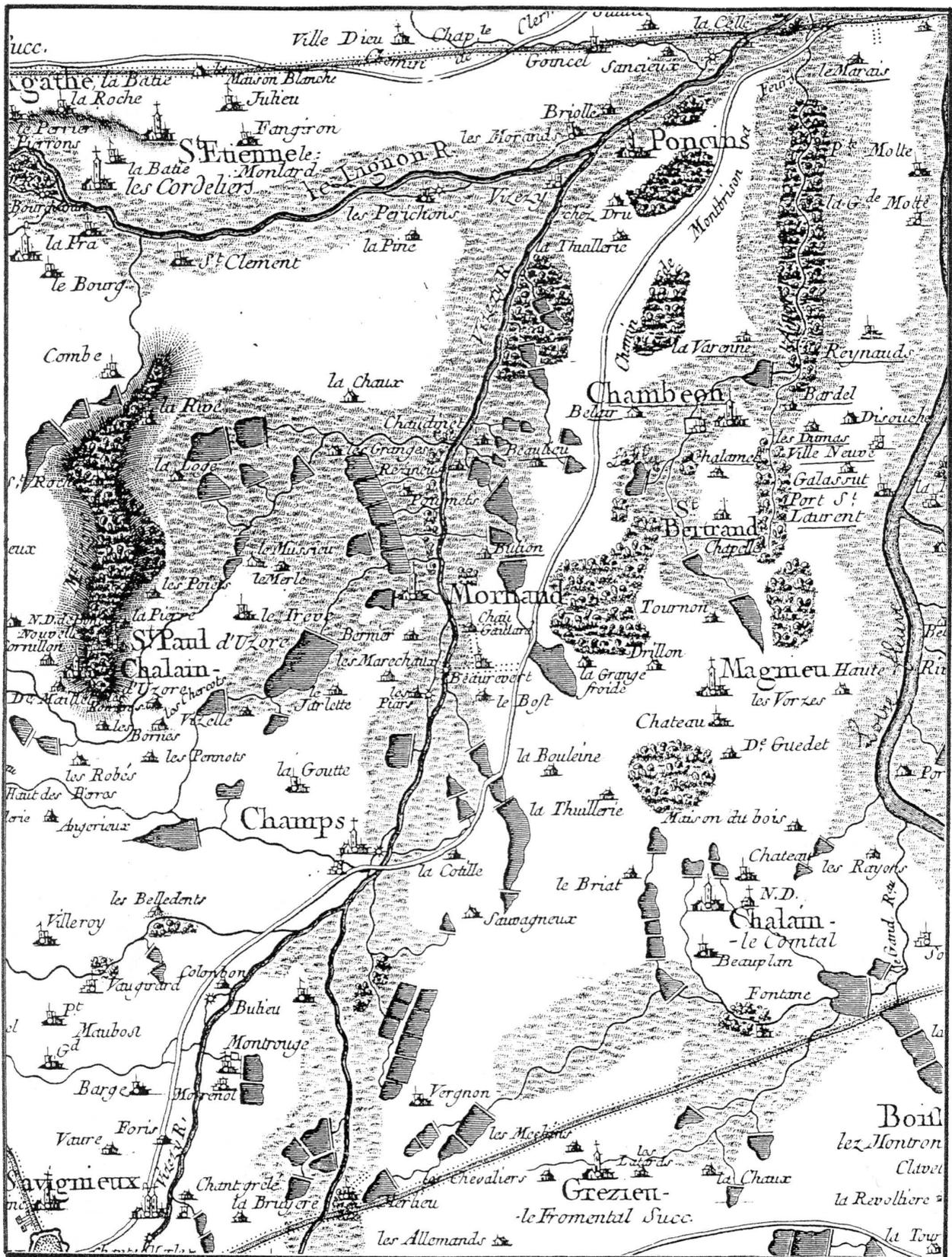
<sup>1</sup> Les documents présentés nous ont été aimablement prêtés par M. Foyatier exploitant du terrain cerné : la Grande Pinée, à Chambéon.

<sup>2</sup> Structure ou phénomène d'origine artificielle ou accidentelle rencontré au cours d'une observation ou d'une expérience portant sur un phénomène naturel.

*L'érosion a malheureusement fait de nombreux dégâts, ce qui a rendu les travaux des archéologues plus difficiles, des échantillons de bois, de charbon de bois recueillis devraient permettre un affinement des dates et des hypothèses.*



**Plan cadastral de Chambéon avec la localisation des différents sites archéologiques depuis la protohistoire jusqu'à l'époque gallo-romaine**



Carte de Cassini (vers 1750)

Chambeon y a sa place avec le château et les divers lieux-dits : La Varenne, Reynaud, Bardel, Disouche, les Dumas, Ville-Neuve, Belair, Beaulieu, Galassut, Port Saint-Laurent. Remarquons l'importance de Saint-Bertrand et de la Chapelle. Nous avons indiqué l'étang d'Ally et le ruisseau l'Aillot.



L'église du village est placée sous le patronage de saint Etienne et dépendait de l'archiprêtré de Feurs. Elle est rattachée aujourd'hui à la paroisse de Saint-Paul-en-Forez-Donzy qui regroupe 23 clochers<sup>3</sup>.

Le château de Chambéon appartenait aux comtes de Forez dont ils faisaient apanage à leurs enfants ou à leurs plus fidèles serviteurs. Au XIII<sup>e</sup> siècle Guy III, qui mourut à Jérusalem en croisade, donna à Guigonne, sa fille, mariée à Gérard de Vienne, le château de Chambéon, qu'elle n'occupa qu'à son veuvage en partage avec Marclop et Sury-le-Bois après 1215.

Jeanne de Monfort Lamaury, fille de Philippe de Montfort comte de Castres et nièce de Simon de Montfort célèbre pour sa cruauté dans sa croisade contre Raymond de Toulouse et les Albigeois, qui avait épousé le comte Guy VI, n'était pas majeure lorsqu'elle devint veuve. Demandée en mariage par Louis de Savoie elle l'épousa en 1285. Leur mariage fut célébré avec panache dans le château de Chambéon.

Mais des différends opposant le prince Louis et les tuteurs du jeune comte de Forez Jean 1<sup>er</sup>, fils de Guy VI et de la comtesse Jeanne, poussèrent celle-ci et son mari à se retirer dans leur duché de Savoie.

Plus tard une comtesse, Jeanne de Bourbon, fille de Louis 1<sup>er</sup> duc de Bourbon, épouse un grand seigneur qui, à l'époque, flatta les comtes de Forez, Guy VII. Elle fit de Chambéon sa résidence principale. Son fils Louis meurt à la bataille de Brignais le 2 avril 1361 à l'âge de 23 ans. Elle s'occupe à Chambéon des fondations pieuses fondant en mémoire de son fils une prébende où commission de messe. Le second de ses fils, Jean Forez courut un si grand danger lors de la même bataille, qu'il en devint fou et porta par la suite le nom de Jean *l'imbécile*. La comtesse Jeanne voulut pour ce fils gouverner le comté de Forez, mais son gendre le comte de Clermont revendiqua les mêmes droits. Devant l'ampleur qu'aurait pris un conflit la comtesse préféra le 30 juin 1362 céder ses droits sur ce comté en faveur d'Anne, sa petite-fille et de Renaud du Forez oncle du jeune comte, ces cessions concernaient les châtelainies de Donzy et Chambéon.

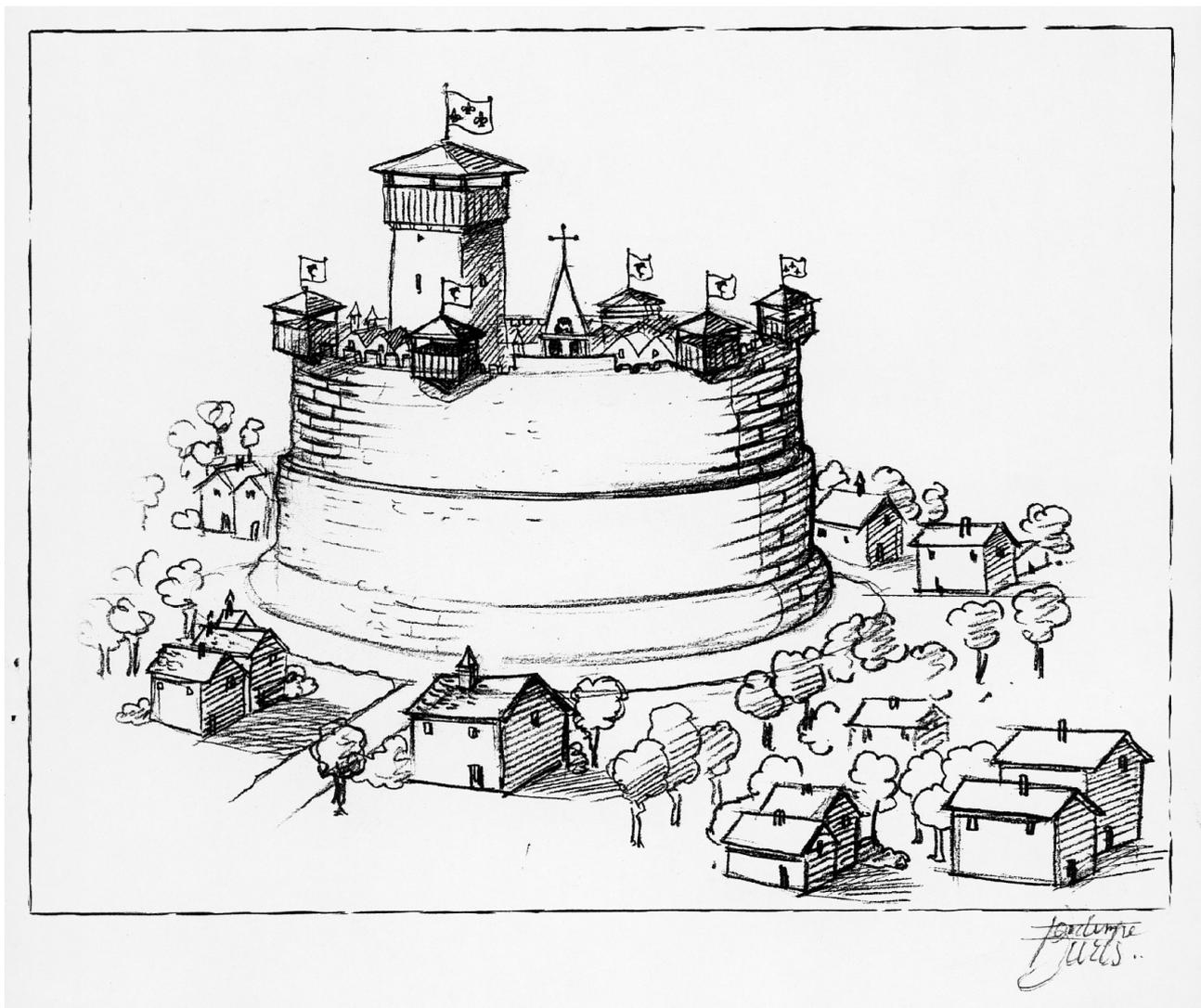
Après la réunion du comté avec le royaume de France sous la couronne de François 1<sup>er</sup>, les châtelainies de Feurs et des environs sont jugées trop coûteuses. Ainsi en 1543 la châtelainie de Chambéon est-elle engagée pour 7 200 livres à Arthaud d'Apchon seigneur de Montrond. Ce seigneur catholique se mit plus tard en tête de bouter les protestants hors du Forez en procédant à des arrestations qui entraîneront la colère de François de Beaumont baron des Adrets. Ses armées envahissent le Forez pendant l'été 1562.

Le plus ancien capitaine-châtelain connu de Chambéon est André de la Vaure en 1206. Une famille porta le nom de Chambéon. Jean-Marie de la Mure, notre historien du Forez cite : Henri de Chambéon fondateur en 1333 d'une prébende sur Chambéon, fief et château de Vial et chapelle de Saint-Bertrand. Un texte des archives de la Loire de 1726 relate que devant plusieurs notables, le 30 septembre de cette même année, Jacques La Rochette procède à une bénédiction domestique dans la maison du Buillon car celle-ci était érigée selon les règles canoniques et décentement ornée.

---

<sup>3</sup> Ces 23 clochers sont :

Chambéon, Chambost-Longessaigne, Civens, Cleppé, Cottance, Epercieux-Saint-Paul, Essertines-en-Donzy, Feurs, Jas, Montchal, Mornand, Panissières, Poncins, Pouilly-lès-Feurs, Rozier-en-Donzy, Saint-Barthélémy-Lestra, Saint-Cyr-les-Vignes, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Saint-Martin-Lestra, Salt-en-Donzy, Salvizinet, Valeilles, Villechenève ; Longessaigne et Villechenève appartiennent au département du Rhône. La paroisse Saint-Paul-en-Forez-Donzy est celle qui, pour le diocèse de Saint-Etienne, regroupe le plus grand nombre de clochers.



### Le château de Chambéon (vers 1460) d'après l'*Armorial* de Guillaume Revel

Le château de Chambéon est entouré d'une double enceinte et de douves sèches. Remarquons le donjon carré et les hourds, galeries en charpente surmontant le donjon et la muraille. On voit aussi le clocher de l'église. Les panonceaux portent les armes de France (*d'azur [bleu] à trois fleurs de lys d'or*) et celles du Forez (*de gueules [rouge] au dauphin d'or*). Arbres et maisons disséminées aux alentours ne sont pas des représentations réalistes. Ces détails nous montrent cependant qu'il y avait des habitations en dehors du château au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

Une transaction du 26 septembre 1521  
entre Anne de France  
fille du roi Louis XI et sœur de Charles VIII, princesse royale,  
duchesse du Bourbonnais et d'Auvergne, comtesse de Forez  
et les habitants du village de Chambéon

Cette transaction nous permet de connaître le nom des personnes imposées pour la taille baptisée, le lods et les ventes<sup>4</sup>. Transcrite sur un parchemin, ce document est conservé précieusement aux archives de la Loire. Son texte en a été communiqué en 1910 par le comte de Neufbourg à une assemblée trimestrielle de la société de la Diana<sup>5</sup>.

En 1510 les habitants de Chambéon refusent de payer ces impôts au trésor royal et sont donc en état de rébellion contre le pouvoir<sup>6</sup>. Un long procès a lieu malgré « le bon plaisir » de ces Messieurs du Parlement. La comtesse de Forez qui avait été nommée régente du royaume de France, en qualité de fille aînée du roi défunt, se montre prudente et modérée en transigeant avec habileté sur les droits des uns et les devoirs de chacun. Nos compatriotes "taillables à merci" s'en tirent avec une charge de 1 200 livres<sup>7</sup>, outre 300 livres pour les frais ! Mais il y avait eu onze années de procès !

Le jugement eut lieu à Saint-Galmier où Jean de Thumery rencontre Jean Bomdan, Pierre Guigo, Jehan Reyno, Pierre Joannard, Estienne Thomas, Gabriel Gacon, Jean Ponteil dit Cornu, Antoine Veillardon.

*Après délibération traicté et conseil de plusieurs gens saiges, voulant établir entretenir bonne paix et vraye concorde*, ils déclarèrent vouloir se conduire *coume bons et vraz subjectz* envers ladite dame.

*De leur bon gré, bonne volonté et aultres propres movemens... en présence et pardevant maistres Guillaume Goutes, habitant de la ville de Feurs, Anthoine Henrys de la ville de Saint-Garmier, notaires et tabellions publics et jurés dudict comté du Fourez la dite Dame est réintégrée et remise en possession et jouissance de prandre et percevoir, chacun an, environ la feste de notre dame de myaoust... pour le droit de taille baptisée, la somme de soixante-seize livres tournois...*

Voici les noms des habitants du village au 26 septembre 1521 :

---

<sup>4</sup> La *taille baptisée* était fixée une fois pour toutes. La *taille* : impôt foncier créé par Philippe le Bel. D'abord levée en cas de guerre, elle devint ensuite permanente. Son nom vient de l'entaille que les paysans faisaient sur un bois pour marquer leur revenu.

*Lods* : droits de mutation dus au seigneur sur les héritages vendus.

*Cens* : redevances en argent ou en nature dues au seigneur pour la jouissance d'un bien immobilier.

<sup>5</sup> *Bulletin de la Diana*, année 1919, tome 20, pages 67-75.

<sup>6</sup> Les classes privilégiées (noblesse, clergé, personnes chargées d'offices) étaient exemptes de ces impôts.

<sup>7</sup> livre : monnaie dont la chaleur a varié suivant les temps et les lieux. En 1521 la livre correspondait à environ une journée de travail.

*Jean Bomdan prêtre, Pierre Guigo, Jehan Reyno, Pierre Joannard, Estiene Thomas, Gabriel Gacon, Jehan Ponteil dit Cornu, Anthoine Veillardon, Jehan Gras, André Clément, Pierre Tourton, Jehan Laurens, Mathieu Cornu, Benoict Nagaron, Claude Gras, Anthoine Bardel, Jaques Jacon l'aîné, Anthoine Saignas, Grégoire Robert dit Tocan, Jehan Vinolx dit Bert, Guillaume Carcays, Antoine Bichay, Noël Raveyret, Thomas Surieu, Jehanne veuve feu Anthoyne Tocant, Jehan Ballay, Estienne Tourton, Anthoine Tourton, Pierre Riva, Jehan Laurens dit Real, Thomas de la Jehanne, tant à son nom que de Anthoine Marchant son personier, Mathieu Bergier, Anthoine Joannard, Estienne Joannard, Estiene Cuet, Symon Suffion, Gabriel Ravatel, Estiene Bodet dit Rostaignon, Pierre Rocilhon, Anthoine Chalmetes, Jehan Rossillon, Claude Laurens, Thomas Janien, Martin Vignent, Martin Bullon, Thomas Johanon, Estiene Johanon, Estiene de la Pra, Benoid Pojal, Jehan Bertho, Anthoine Fergeul, Anthoine Grange, Gabriel Viguent, Pierre Montmayn, Anthoine Buysson, Pierre Vallent, Thomas Pojal, Estiene Pojal, Pierre Grange, Jehan Vial, Claude Cuet, Barthelemi Johanon, Anthoine Roy dict Gaigard, Estienete veuve de Jean Pierre dict Patinel, Estiene Thevenin, Claude Suffion, Estiene Saignat, dict Tocan, Anthoine Gaigard dict Johanon, Anthoinete veuve de Claude Gaigard, Antoine Gaigard dict Peroton, Estiene Vignent, André Magat, Anthoine Joanard dict Meschin, Anthoine Lort, Antoine Regnard, Loys Billand, Thomas Melley, Jehan Gaignart, Nycolas Bodet, Jean Melley, Nycolas Pollet, Estiene Bodet dit Nisson, Beatrix dite Bonnet ayant charge pour Jehanne veuve feu Barthelemi Chappuis sa maîtresse, Jean Joton dit Monier, Jehan Boer dit Melley, Pierre Saignat, Francois Tholon, Anthoine Bourg dit Constant le jeune, Anthoine Constant.*

*Cet acte fut fait et passé double en la maison de honnête homme Jean Benevent au lieu et ville de Saint Galmier, le vingt-sixième jour du mois de septembre, l'an mil cinq cent vingt et un.*

\*

\* \*

Ces 90 noms de familles consignés dans l'acte notarié et portant le sceau de France nous rappellent beaucoup de noms actuellement présents dans la plaine. L'orthographe n'est pas la même, mais des siècles se sont écoulés et nous y retrouvons tout de même nos aïeux. Les Reynaud, Thomas, Gagon, Cornu, Gras, Clément, Laurent, Robert, Ballay, Marchand, Johanon, Buisson, Peroton, Renard, Monier, Magat, Melley, Constant, Grange, Bodet, sont des familles présentes chez nous. C'est à nous de chercher nos parentés en remontant dans l'histoire à l'aide de l'état civil, depuis 1792 et avant dans les cahiers de catholicité conservés dans nos mairies ou aux Archives départementales.



**Anne de Beaujeu**

(d'après une peinture du Maître de Moulins)

Anne de France dite Anne de Beaujeu 1460-1522 était la fille aînée de Louis XI et de Charlotte de Savoie. Elle épousa Pierre de Bourbon seigneur de Beaujeu assurant la régence pendant la minorité de Charles VIII. Les ducs de Bourbon étant comtes de Forez, Anne de France hérita du titre et de ses prérogatives. Elle posséda en douaire le château de Chambéon.

## Visites canoniques

Les visites canoniques que faisaient périodiquement dans les paroisses du diocèse les archevêques de Lyon ou leurs représentants nous donnent de précieux détails sur le nombre de fidèles et la pratique religieuse. Ces textes qui peuvent nous paraître superflus aujourd'hui sont pourtant très indicatifs de la richesse et des noms des habitants des lieux.

La relation de la visite de Monseigneur de Talaru, archevêque de Lyon, en 1378, est en latin.

On peut y lire : *fontium non tenet, nec est in eus nisi midica aqua sine concubinarius est curatus ut prius-licenciatus est per dominum officialem* ( les fonts [baptismaux] ne sont pas clos, le curé a une concubine et ne réside pas...)

En 1614 Monseigneur de Marquemont vient visiter Chambéon. Voici le procès-verbal de sa visite<sup>8</sup> :

*Du jedy vingt sixiesme juin mil six centz quatorze*

*Dudict jour, à Chambéon*

*Nous sommes allez visiter l'église parrochiale de Saint-Estienne de Chambéon, près de laquelle nous est venu au devant en procession faisant porter la croix et les daix messire Marc Genevrier, prestre, curé dudict lieu, lequel nous ayant salué a commencé à chanter l'hymne du St-Esprit et, ayant prins de l'eau béneiste nous avons baisé la sainte croix à l'entrée de la dicte église, et nous sommes prosternez à genoux devant le grand autel où, après avoir faict noz prières, nous avons célébré la sainte messe et donné le St Sacrement à quelques personnes. Et nostre messe finie avons veu et visité le St-Sacrement de l'autel estant dans un ciboire de cuyvre doré tenu dans un tabernacle de boys peinct, eslevé sur le milieu du tableau dudict grand autel et s'ouvrant à costé.*

*Nous l'avons adoré et encensé, faisant chanter les deux derniers versets de Pange lingua gloriosi puyz baillé la bénédiction au peuple, lequel nous avons puyz après confirmé en bon nombre, y ayant environ cent soixante communiantz.*

*Le chapitre de Saint-Jean de Lyon présente la dicte cure. Le roy prend les trois quarts des diesmes et ledict curé l'autre quart. Et a, outre ce ledict curé une vigne contenant cinq journées, deux terres contenantz huict meytérées et trois prez contenantz quatre seytives et une petite rente noble portant lodz et vendz, vallant environ quatre bichetz par an. Il n'y a aucune maison curiale...*

*Du costé de vent dans l'église, il y a un autel et une chapelle, l'autel est sans vocable, appelé des Guigouz, auquel est fondée une messe par sepmaine. Ledict curé en est prébendier, y disant le service. Le revenu consiste en une maison et un jardin où il demeure, deux terres contenantz huict meytérées et deux vignes de deux meytérées. Lesdictes vignes ne sont plantées et sont à présent terre.*

*En ladicte chapelle qui est sans vocable est une messe fondée, messire Estienne Raveyrat, curé de la Selle, est prébendier disant ladicte messe toutes les sepmaines. Le revenu consiste en trois terres de la contenue de dix-huict meytérées. Elle est de la présentation de Benoît Revod. La vitre est rompue, et avons ordonné audict Revod de la faire accoustrer, ce qu'il a promis faire.*

---

<sup>8</sup> *Recueil des visites pastorales du diocèse de Lyon aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, publié sous les auspices du conseil général du Rhône par le service des archives départementales, tome 1, 1613-1614, Lyon, 1926.

*Du costé de bize est un autel auquel sont fondées deux messes par sepmaine, de la présentation du curé et marigliier ou des Laurens. Messire Thomas Chanal, curé de Magnieu, est prébendier et n'y faict aucun service.*

*Le revenu est en beaux fondz estangs préz et terres vallantz environ cinquante ou soixante livres par an. Au grand autel de ladicte église est une fondation d'une messe tous les vendredis faicte par les Henrys de Montbrison. Messire Patural, prestre cure de Saint-Jean des Préz de Montbrison est prébendier, n'y faisant le service. Le revenu consiste semblablement en fondz qu'on n'a sceu spéciffier.*

*Les Fonds baptismaux ne ferment à clef ; ce que nous avons ordonné audict curé de faire. Le cimetièrre est cloz.*

*Estienne Raynaud est luminier. Le revenu de la luminaire vaut quatre livres par an.*

*Ladicte église est en bon estat, sinon que la nef est un peu descarronnée et sont les habitantz après la faire carronner. Ladicte nef et le clocher sont aussy descouvertz et la vitre du sanctuaire un peu rompue. Les vitres de la nef sont aussy ostées en deux endroitz.*

*Après avoir confirmé le peuple, nous avons prié pour les âmes des trespassez. Avons ordonné audict curé de tenir registre des mariages comme il faict des baptesmes et enterrements et rapporter les provisions et lettres d'ordre dans trois jours par-devant nous. Ce qu'il a promis. Il a satisfait.*

\*

\* \*

Cette visite bien détaillée nous montre un village assez peuplé : 160 communiants auxquels s'ajoutent les enfants. La paroisse est riche. Des prébendes sont affectées à différents prêtres hors du village pour qu'ils viennent y célébrer des offices régulièrement. Ils n'ont pas l'air de respecter vraiment les clauses de ces donations. Les vitres cassées seront remplacées. On ne signale pas de négligences notables de la part du curé. Il n'a pas transmis à son supérieur les lettres où était consigné son titre de prêtre et de curé. Le texte se termine par : *il a satisfait...* Ce qui veut dire qu'il les a présentées à son archevêque dans les trois jours.

Le 4 juillet 1662 : visite pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Neuville à Chambéon

*Le Saint Sacrement de l'autel a été trouvé dans une petite boîte d'argent close dans le tabernacle en bois peinct il est tenu avec propreté les registres des baptêmes mariages sépultures sont en bon état et pareillement les S[ain]tes huiles et les eaux baptismales. Dans un reliquaire d'argent sont conservées quelques reliques appartenant à l'église. La luminaire possède une rente noble de 18 ou 20 livres par an tenue par un nommé Reynod une autre rente est tenue par Gras.*

*Il y a pour ornemens un calice d'argent, un autre qui n'en a que la coupe et la patène, 3 chazubles, 6 aubes, une chappe, 5 devants d'autel. A l'autel du très saint Rosaire il y a une prébende fondée de 40 livres, le service est d'une messe tous les jeudys. A L'autel de St Michel il y a une prébende de 60 livres en biens ruraux, une autre à l'autel de St Antoine de 2 messes par semaine. Le maître de chœur de l'église collégiale de Montbrison en est pourveu et ne fait guère de service. Autre prébende des Henrys au grand autel d'une Messe par semaine... Dans la nef de l'église M. Vial conseiller de Montbrison a fait construire une chapelle sous le vocable de St Joseph... Messire Claude Perrin est curé depuis 5 ans par résignation. La cure a un revenu assez considérable... Le cimetièrre est éloigné de l'église et on travaille actuellement à le clore. Le nombre de communiants est 260. Le curé est de la nomination du chapitre de Lyon. Dans l'étendue de la paroisse il y a une chapelle dédiée à St Bertrand sans fondation mais très fréquentée par la dévotion des fidèles. Elle est bien ornée et bien tenue... Avons ordonné aux*

*possesseurs des prébendes de s'acquitter exactement par eux ou par autrui du service à peyne de privation.*

Nous pouvons remarquer lors de cette visite une grande application de tous à corriger certains défauts ou manques signalés lors de la précédente relation. On y constate également l'existence de la chapelle de Saint-Bertrand qui était reliée au bourg de Chambéon par un chemin appelé : chemin de Saint-Etienne.

## Les curés de Chambéon

Jean SEYVERT (1408-1434) ;

Jean PONTANIER 1527 ;

Claude BARROT (en 1555) et son vicaire Jean CORTORON ;

Marc GENEVRIER (en 1614) ;

Claude PERRIN (en 1657) ;

Claude PAPON (en 1663) ;

Jean CHALANCON (ou Jean CHALLAN) 1680-1692 ;

A cette époque Chambéon possède un chirurgien, Claude ROBERT, qui est également recteur

et marguillier. Antoine GEMIER est tailleur d'habit.

Hilaire BONJOUR (1694-1712) ;

Jacques la ROCHETTE (1721-1731) qui est aussi prieur de Saint-Victor-sur-Loire ;

Pierre de LUZY (en 1737) ;

Gabriel de CASTELLAS (en 1761) ;

Henry MEYNET (1768-1789) ;

Ici se place une période où on ne cite pas de curé. Le curé en place s'est-il caché ? Y a-t-il eu un

curé constitutionnel ? Nous l'ignorons.

Voici le nom des curés qui ont résidé à Chambéon depuis 1803.

Antoine PERRET (1803) ;

Jean-Baptiste LATTARD (septembre 1806), il desservait aussi Magneux-Hauterive ;

Claude ROFFAT (mai 1848) ;

Benoît CRUZILLE (novembre 1881) ;

Jean-Marie FERRIER (octobre 1885) ;

Augustin-Marie OZIER (décembre 1896) ;

Pierre DIMIER (venant de Lérigneux, curé de Chambéon de 1926 à 1958 ; décédé le 22 mai 1958) ;

M. FOURNEL.

## Cahier de doléances de Chambéon

Lorsque furent convoqués les états généraux en 1789, on demanda à toutes les paroisses du royaume, comme c'était la coutume, de rédiger des cahiers de doléances dans lesquels les habitants formulaient leurs propositions et leurs réclamations. Parmi ceux de nos villages de la plaine du Forez, certains ont disparu. Voici le cahier de doléances de la paroisse de Chambéon tel que nous le donnent MM. Fournial et Gutton<sup>9</sup> :

**Population : 60 feux.**

**Diocèse : Lyon.**

**Archiprêtré : Montbrison.**

**Election : Montbrison.**

**Procès-verbal :**

**Assemblée du 8 mars *dans l'endroit ordinaire par devant* [un blanc].**

**Jacquet, greffier.**

**34 comparants : P. Raynaud syndic, G. Cornut, Cl. Ravat, J. Guillermin, Jac. Giraud, Jac. Perret, J. Pinat, Cl. Chazelle, Ant. Lacharme, Sim. Moulin, Mart. Chappuis, J. Jacquet, P. Jouannon, Jac. Desbrosses, J. Jacquemond, Jos. Tourtel, P. Lafay, Fleury Froget, F. Dubessy, Ph. Roddon, P. Piraud, Georges Bertholin, J. Guillot, And. Donjon, P. Portailier, Sébastien Girard, Cl. Toynet, M. Meyrieu, And. David, B. Dupuis, J. Villet, Jac. et autre Jac. Mussiot (2 signatures).**

**Députés : P. Raynaud et G. Cornut.**

**Cahier :**

*Doléances de la paroisse de Chambéon, ressort du bailliage de Forez*

*1/ Cette paroisse est distante de la ville de Montbrison, capitale de la province de Forez, de deux grandes lieues. Elle est située dans un bas, éloignée de demy-lieue du fleuve de Loire ; plus de la moitié de cette intervalle de terrain est occupée par une bande et estanc d'eau qui croupit et dont il n'y a point d'écoulement, ce qui ne peut s'opérer que par les secours de l'Etat. Ces eaux dormantes occasionnent un limon dont l'exhalaison procure une malsaineté qui donne la fièvre à tous les habitants.*

*2/ Il y a plus. Les trois quarts de l'année, les habitans des villages des Reynauds, Villeneuve, Dumas et Disouche ne peuvent accéder dans le chef-lieu pour assister au service divin ou pour d'autres nécessités nécessaires à la vie, que par le moyen d'une planche portative qu'ils sont forcés d'asseoir sur un gazon vaxillant et toujours en danger de purir dans ce cloaque ; d'ailleurs, monsieur le curé pour administrer les malades dans lesdits hamaux est également exposé au même danger.*

*3/ L'air y est très malsain par le limon de ces eaux croupissantes qui se trouvent au centre de ladite paroisse.*

*4/ Le fleuve de la Loire qui règne au levant de ladite paroisse fait des dégats très considérables, entraîne les meilleures possessions que l'on appelle chambons et il y a très peu d'année que son déversement n'entraîne la majeure partie des récoltes.*

---

<sup>9</sup> Etienne Fournial, Jean-Pierre Gutton, *Cahiers de doléances de la province de Forez*, Saint-Etienne et Montbrison, Centre d'études foréziennes et la Diana, 1974, tome 1, p. 87-88.

5/ Il n'y a aucun bois de haute futaye, ny taillis ; on est forcé pour se chauffer et pour l'usage du cuisage de se servir de broussailles, bruyères et paille.

6/ Il y a très peu de pré pour le nourrissage des bestiaux, ce qui est cause du manque de culture et si la lande dont on a parler cy-dessus était assaini, son emplacement produirait des fourrages suffisants pour l'entretien des bestiaux servant à la culture des fonds de ladite paroisse.

7/ On observe que les trois quarts des fonds de ladite paroisse est un terrain sablonneux et de peu de production et le surplus, aquatique.

8/ On observe aussy que les employés aux gambelles en faisant leurs tournées sont le plus souvent des faussonniers <sup>(1)</sup> et que cette espèce devrait être détruite leurs commettans ne veillant pas assez sur leurs actions.

9/ Les habitans de Chambéon ne cessent de faire des vœux pour la prospérité du Roy et de la famille royale et ils offrent tout leurs pouvoir pour le soutien de l'Etat.

10/ Ils observent qu'ils sont foulés par les charges et qu'il désirent que tout les possédants immeubles, tant privilégiés que autre, soient soumis à payer les impositions royales par proportion de la prospérité d'un chacun.

11/ La terre de Chambéon est dominiale. Elle est tenue à titre d'engagement par les héritiers de Monsieur le Maréchal duc de Talard <sup>(2)</sup>. Suppression de la taille baptisée.

12/ On observe que les bacs sur le fleuve de Loire et sur toute son étendue dans le berceau de Forez sont en très mauvais état, que les pontonniers font attendre les passants et poussent même l'audace jusqu'à les menacer ; il faudrait que l'autorité y pourveu pour rendre les ports plus praticables, et ceux qui les occupent, plus honnêtes.

13/ On observe que depuis des années on a imposé les habitans au quart de leur cotte de taille royale pour la taxation des grandes routes qui sont toujours payé exactement et que les entrepreneurs ne font pour ainsy dire aucun ouvrage, ce qui est un abus à supprimer.

14/ Lesdits habitans demandent d'être déchargés de cette imposition à la charge par eux de faire conjointement avec le secours de quelques paroisses voisine qu'on supplie l'Etat d'ordonner, le chemin à partir du bourg de Chambéon au fleuve de Loire ; ce seroit une grande facilité pour l'exploitation soit pour eu, soit pour les voyageurs du côté de l'Auvergne et du Lyonnais qui est au levant.

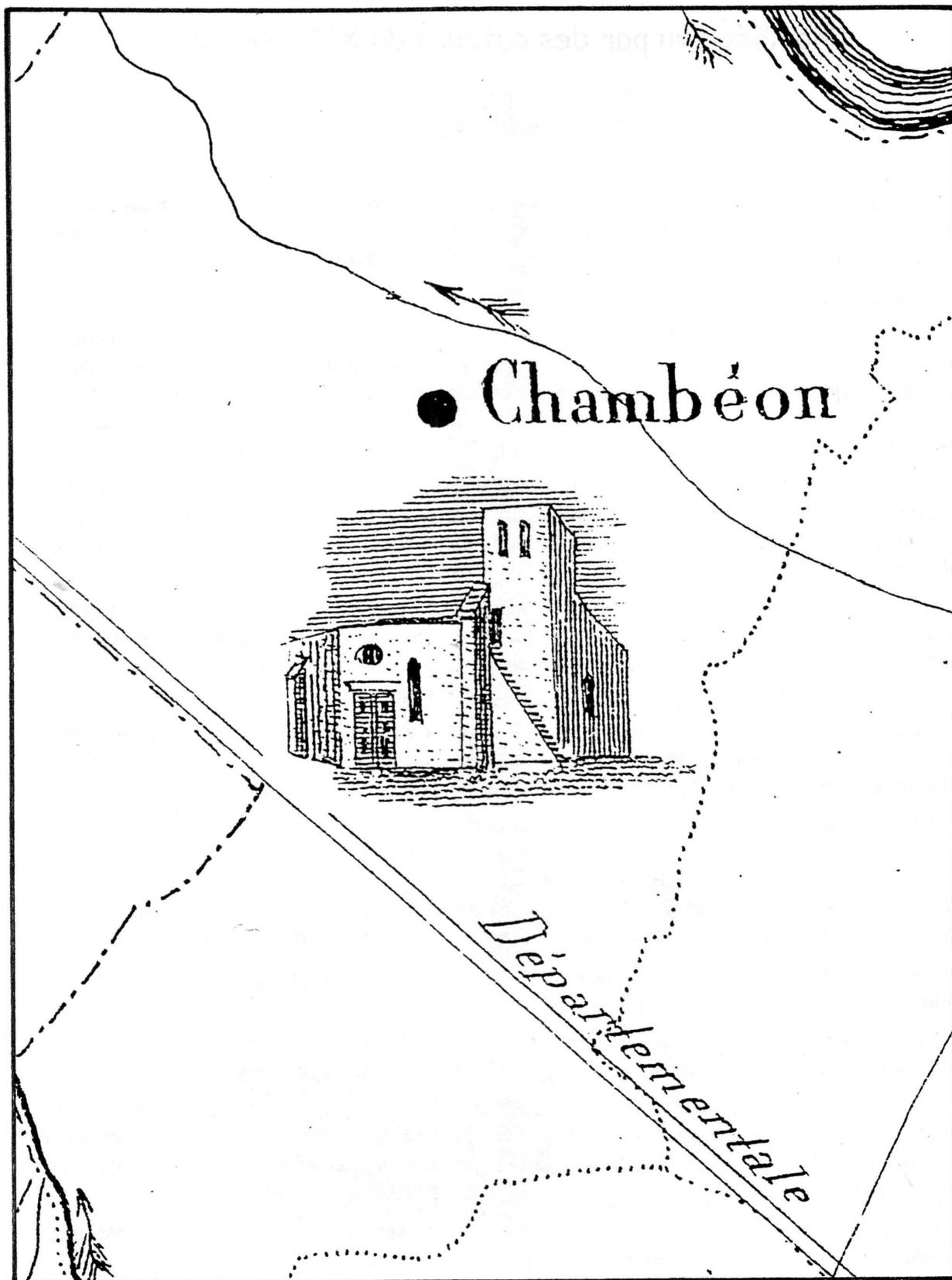
15/ On ne cueille aucun vin dans la paroisse de Chambéon. Toute la boisson de ses eaux se réduit à des eaux croupissantes et malsaines qui joint avec le mauvais air occasionné par le vent sont cause qu'on ne trouve pas un homme âgé de soixante ans, tandis qu'à deux ou trois lieu, on trouve des septuagénaires et même des centenaires.

Fait et arrêté à Chambéon le dimanche huitième mars mil sept cent quatre vingt neuf, et ont, ceux desdits habitans qui ont signés.

Allier      Reynaud      Cornut      Jacquet, greffier.

(1) Faussonnier : faux saunier, contrebandier faisant le commerce du sel ou faux saunage.

(2) Camille d'Hostun, comte de Tallart, né à Lyon en 1652, maréchal de France en 1703, duc d'Hostun en 1712, membre du conseil de régence en 1717, membre de l'Académie des Sciences en 1723, ministre d'Etat en 1726, mort à Paris en 1728.



L'église vers 1850  
(dessin de Théodore Ogier)

# Chambéon vu par des auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle

d'après Théodore Ogier

Théodore Ogier, dans son ouvrage sur les communes de la Loire, présente chaque village de notre région dans la situation où il se trouvait vers 1850. Ces petites notices sont précieuses. Nous nous permettons d'insérer ci-dessous celle qui concerne Chambéon.

(Population : 445 habitants ; superficie : 1679 hectares)

*La commune de Chambéon s'étend dans la plaine à peu de distance de la Loire et comprend dans son territoire deux jolies propriétés : celle de M. de Pommerol et celle de M. Lafaye. La population de cette commune n'est pas en rapport avec son étendue et pour suppléer un manque de bras que nécessiterait l'agriculture, les grands propriétaires ont établi des étangs qui leur fournissent de beaux revenus sans qu'il soit besoin de beaucoup de travail.*

*Le village n'a aujourd'hui rien de remarquable et pourtant il a joui d'une certaine importance. Les comtes de Forez y possédaient un château. Ce château devait produire un revenu considérable, car il fut plusieurs fois assigné pour tenir lieu ou du moins former une partie du domaine que les comtes de Forez laissaient à leurs veuves.*

*En 1277 Guy VI en donne, par son testament, la jouissance à sa veuve Jeanne de Montfort qui épousa, en 1285, Louis de Savoie. Ce duc habita quelque temps le pays après son mariage. En 1362 le château de Chambéon est encore un de ceux dont la jouissance est assignée à la comtesse Jeanne veuve de Guy VI et mère de Jean l'imbécile.*

Suivant l'usage, les comtes avaient placé à Chambéon un capitaine châtelain chargé de la garde du château, et ce fut là l'origine de la châtelainie qui y était exercée. Par L'édit de 1771 la châtelainie de Chambéon fut conservée, seulement elle fut depuis exercée à Feurs.

*Dans le patois du pays on prononce Chambéan le nom de cette commune ; elle se trouve dans plusieurs titres anciens en latin sous le nom de Chambéonium ou simplement Chambéo. Le plus ancien châtelain de Chambéon dont on retrouve la trace est un André de la Vaure qui est investi de ces fonctions en 1206. Mais déjà le château existait, car il en est parlé dans la transaction qui fut passée en 1173 entre les comtes de Forez et l'église de Lyon.*

*De ce château on n'aperçoit plus que la trace des fossés et les débris d'une porte de l'enceinte.*

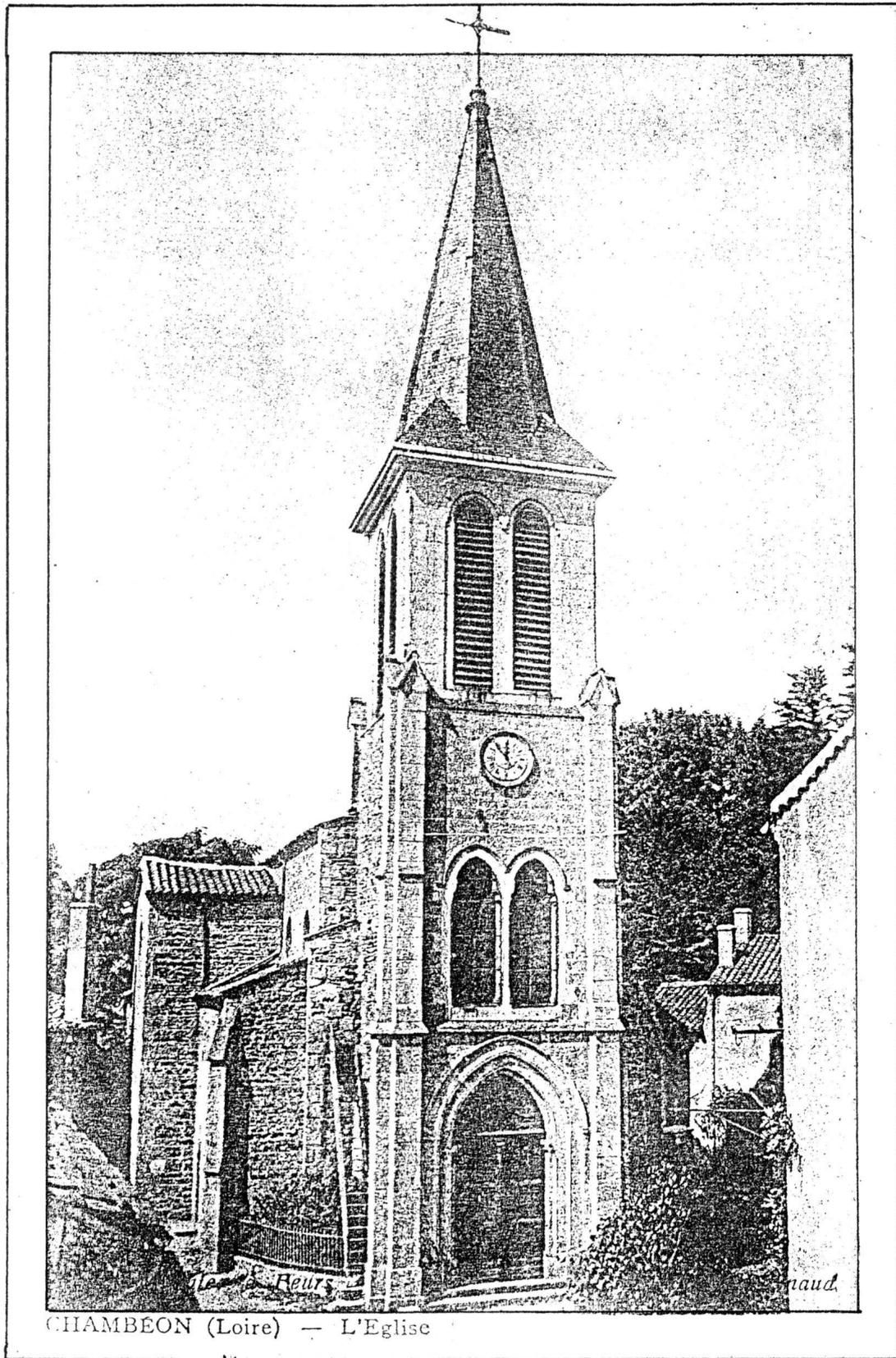
*Lamure parle d'une famille qui aurait porté le nom de Chambéon et pour preuve il cite Henri de Chambéon qui fonda, en 1333, une prébende dans l'église de cette commune.*

*L'église qui sert aujourd'hui ne remonte pas à une époque si reculée ; on aperçoit cependant les vestiges de la construction primitive qui paraît très ancienne mais les réparations et l'agrandissement qu'elle a successivement subis ont complètement changé son état primitif et l'on ne peut, en l'absence de tout style, lui indiquer une époque précise.*

*Dédiée à saint Etienne elle se compose d'une seule nef plafonnée et l'intérieur, passablement tenu, mais n'offrant rien qui soit digne de remarque.*

*Les productions de la commune consistent presque exclusivement en céréales telles que seigle et avoine ; près du village le terrain, plus fertile, produit quelques autres récoltes et un peu de fruits.*

*Le caractère des habitants est fier et hautain, mais ils sont actifs et laborieux, ce qui ne se rencontre pas toujours dans la plaine.*



L'église en 1895 et aujourd'hui

La Loire limite la commune à l'est ; un petit ruisseau, l'Allian, traverse la commune du sud au nord parallèlement à la route de Montbrison à Feurs.

Il y a, à Chambéon, une école communale qui reçoit les enfants des deux sexes au nombre de 40, dirigée par deux sœurs de l'ordre de l'instruction.<sup>10</sup>

## D'après Frère Maxime

Altitude 335 m ; Population : 554 habitants, à 15 km de Montbrison.

Poste : bureau de poste à Feurs 7 km. Gare de Feurs. Château de Chambéon, Faye.

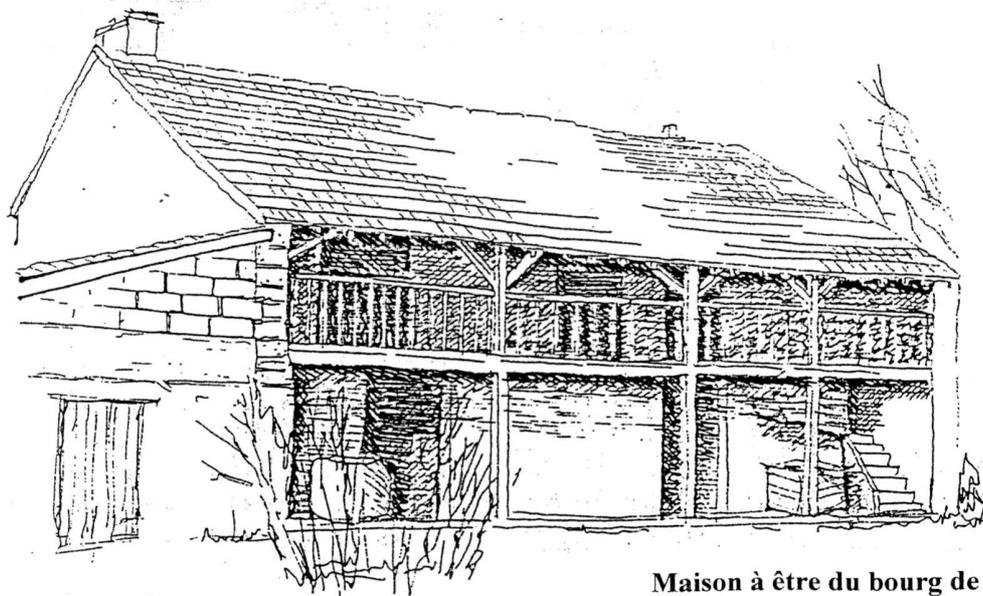
Fête patronale : Invention des reliques de saint Etienne.

Ce village, situé dans la partie la plus fertile de la plaine voisine de la Loire, possédait sous nos comtes un château féodal qui servit plusieurs fois de douaire aux comtesses de Forez. Il n'en reste que la trace des fossés et les débris d'une porte d'entrée.

L'église orientée d'est en ouest s'élevait dans l'enceinte ; il n'en subsiste que la partie inférieure du clocher sous lequel s'ouvrait une abside en cul de four communiquant par une fenêtre avec une des salles du château. En 1867 l'église a été réédifiée sur les plans de M. Boisson architecte et l'abside surmontée d'un clocher ogival. L'église a la forme d'une croix latine avec chevet à cinq pans, deux collatéraux de trois travées. Ses dimensions sont de 20,50 m sur 10,70 m.

Quelques maisons anciennes se voient dans le village, une, entre autres, au midi, précédée d'une galerie de bois à double étage.

L'ancien fief du Bullion possédé par les familles Prévost, Robertet, Papon et Du Guet est situé à l'ouest de la commune, près de la voie Bolène, dans le voisinage de laquelle on a recueilli en plusieurs points des tuiles à rebords et des poteries antiques [Thomas Rochigneux, Canton de Montbrison, p. 272].<sup>11</sup>



Maison à être du bourg de Chambéon

(dessin de Pascal Scarato, cf. *Inventaire du patrimoine en pisé du département de la Loire*, 1984).

<sup>10</sup> Théodore Ogier, *La France par cantons et par communes. Département de la Loire*, Paris, Lyon, 1856.

<sup>11</sup> Frère Maxime, *Monographie des communes de l'arrondissement de Montbrison*, librairie Faure, rue Martin-Bernard, Montbrison, 1989.

# Ecopôle et Ecozone du Forez à Villeneuve (Chambéon)

Ce site est géré par la FRAPNA-Loire dont la devise est "Protégeons la nature".

Dates importantes :

1987 : premier achat par la FRAPNA.

1990 : fin de l'exploitation des gravières et premiers réaménagements.

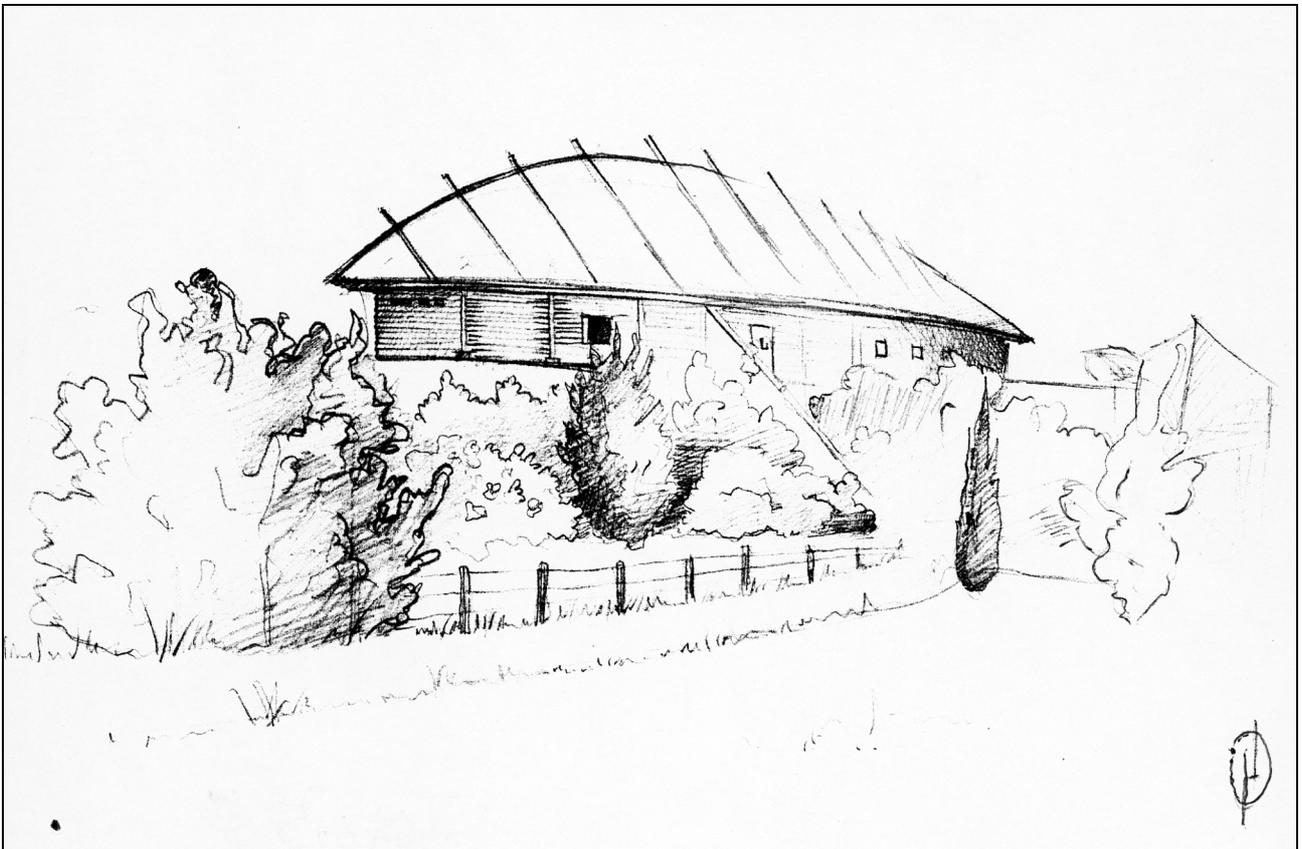
1993 : inauguration.

1997 : mise en place et plan de gestion.

2000 : inauguration de la muséographie.

Située sur la rive gauche de la Loire entre Feurs et Montrond, la réserve couvre 750 hectares. Ce site est constitué d'anciennes gravières du lit majeur de la Loire, réaménagées de manière écologique et touristique. Ce milieu naturel composé de marécages, de prés humides, d'espaces de verdure abondantes et diverses est d'une richesse extrême.

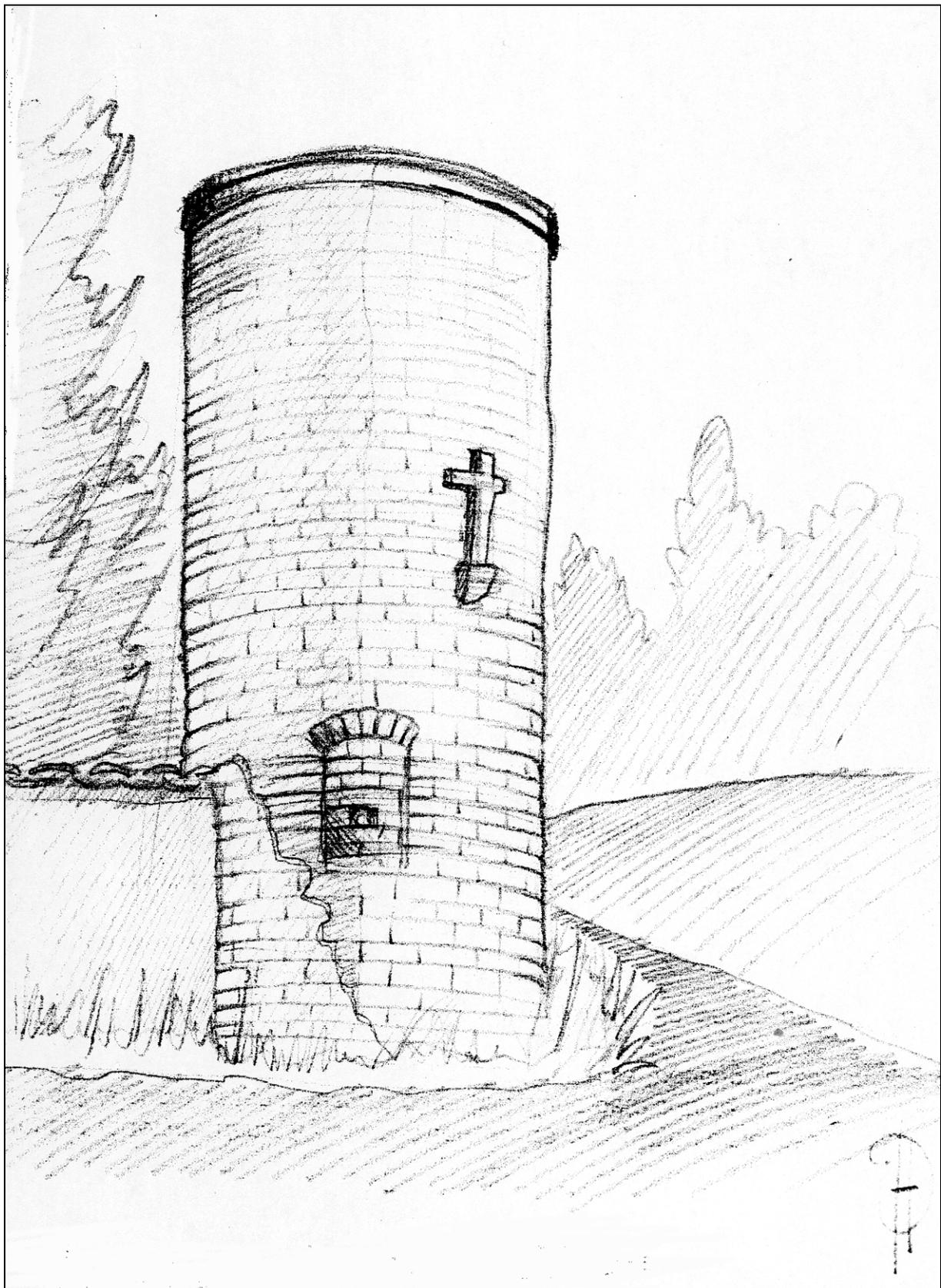
La flore et la faune s'y développent harmonieusement et offrent aux promeneurs un cadre de paix et de sérénité où la nature reprend ses droits. L'Ecopôle est le refuge de nombreux oiseaux, plus de 130 espèces. Certains viennent y nicher. Le castor y a été réintroduit. L'intérêt pédagogique de ce site est certain. C'est une richesse pour ce petit village forézien.



L'Ecopôle

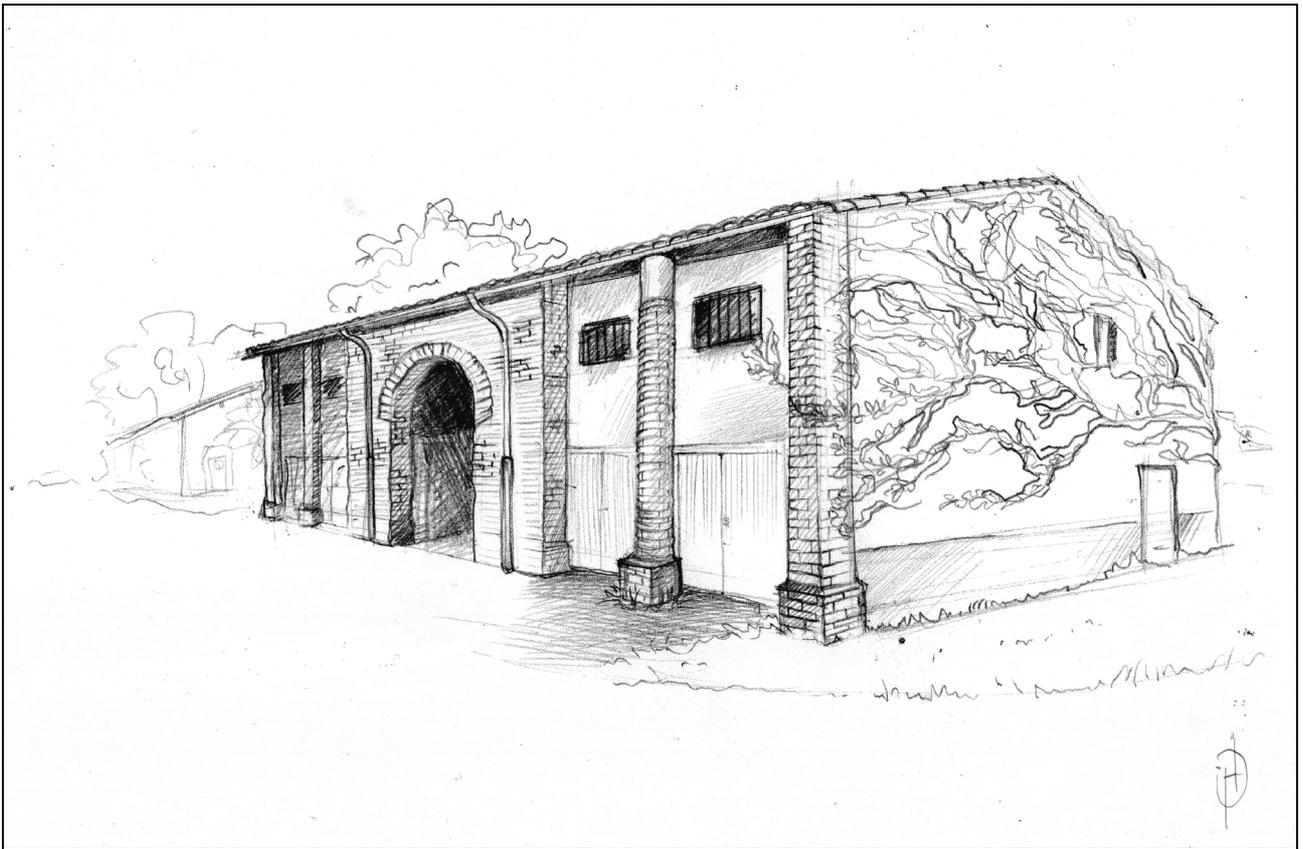


Château Marnas

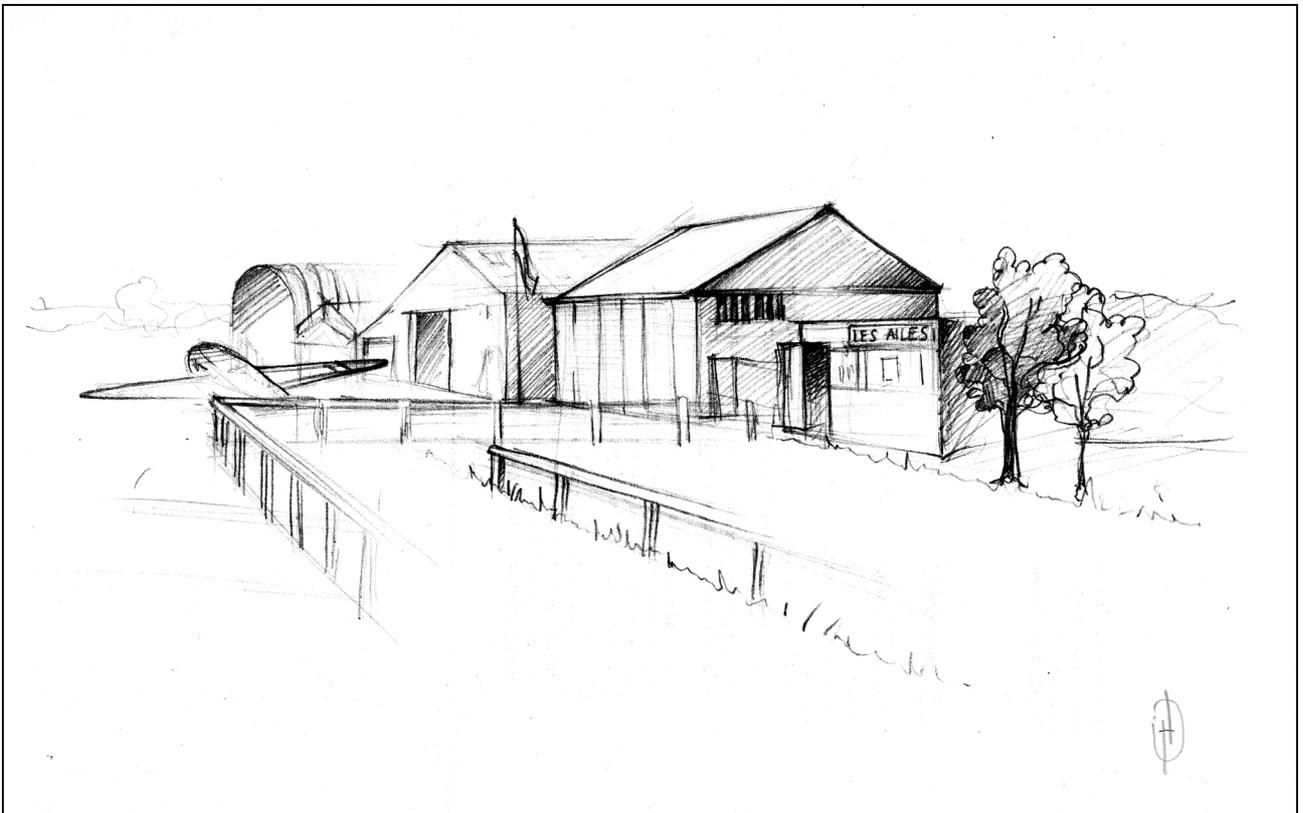


**Le pigeonnier du château  
(construction en briques)**

En principe les pigeonniers de forme cylindrique étaient appelés *colombiers* et dépendaient d'un château.



**Les Bullions**



**L'aérodrome de Chambéon**

# L'aérodrome de Chambéon

## ***Quand les Foréziens ont senti pousser leurs ailes !...***

Comme partout à l'aube de la conquête de l'air, nos compatriotes ont voulu goûter ce plaisir inégalé de s'évader hors du sol. Nouveaux Icare à la suite de tant d'hommes ivres d'espace, ils ont créé dans notre plaine des espaces pour voler. Ce fut Bouthéon d'abord, puis le terrain de vol à voile de Boisset-lès-Montrond. Presque en même temps Chambéon et sa vaste plaine attirèrent l'attention des "fous du ciel". C'était encore l'époque où le passage d'un avion faisait rêver... l'oiseau n'était pas loin.

Après forces débats et requêtes, à la suite d'expropriations, l'aérodrome de Chambéon est inauguré en 1937. Situé sur la rive gauche de la Loire, le site de 94 hectares est à 5 km au sud-ouest de Feurs en territoire commun avec Chambéon. Les aménagements pour besoins militaires en 1939 comportaient une vaste plate-forme gazonnée sensiblement rectangulaire avec des longueurs d'envol utilisables d'environ 1 000 m en tous sens ; elle fut utilisée pendant la guerre comme base de parachutages.

La guerre terminée, la piste de l'aérodrome fut oubliée par le ministère de l'Air. A la demande des anciens propriétaires, en 1946, l'armée leur donna en location 80 hectares de la piste d'aviation. Toutefois l'armée se réserva dans le centre une piste d'atterrissage de secours de 1 000 m de long sur 150 m de large avec ses abords (installation de hangars et bande d'accès sur 17 hectares).

En 1951, un centre de vol à voile est créé puis supprimé après deux ans pour être remplacé par l'aéro-club civil Feurs-Chambéon. La Loire borde l'aérodrome qui est protégé des inondations par une digue.

Plusieurs fois, il fut question de déplacer l'aérodrome : proximité de la Loire, brouillards fréquents, valeur agricole des terrains, accès difficile pour l'utilisateur. Une querelle s'engage au cours des années 1964-1967-1969 entre les agriculteurs chambéonnais et les *Ailes Foréziennes* pour atteindre son paroxysme en 1974-1975. Le journal *Paysans de la Loire* du 24 décembre 1974 et celui du 11 janvier 1975 nous donnent l'écho de la colère des Chambéonnais. L'article est titré : *Mini-Larzac en Forez. La terre est-elle pour nourrir les hommes ou pour amuser les bourgeois ?* Mais après de nombreux entretiens, malgré la voix mécontente des hommes de la terre, un accord fut trouvé. Depuis cette date, le ciel de Chambéon est parcouru par les "bébés Jodel" et les Morane, ou semé de parachutes lorsque les militaires font des manœuvres.

Et puis il faut bien le dire, notre Forez est si joli vu du ciel, à bord d'un petit avion de tourisme ! Le cours de la Loire sinueux, les fermes posées comme des jouets sur les prés, le ruban des routes, les troupeaux dans les champs ombragés...

## Chambéon

### Poèmes des enfants de l'école

*Il y a un an des archéologues  
Sont venus chez monsieur André Foyatier  
Pour rechercher des empreintes du Moyen Age  
Et ils ont retrouvé :  
Un moulin, un vase cassé et du carrelage.  
La Loire débordait de son lit et envahissait  
Le Forez.  
Quand il y avait  
Une guerre  
Les paysans se réfugiaient  
Dans le château,  
Pour se protéger des assauts.*

**Quantin (CM2) et Thibaut (CM2)**

***Les châteaux forts***

*C'est fort  
Les châteaux forts  
Chambéon  
Aime les donjons  
Dauphine  
Les fleurs fines  
Et Dauphin  
aime le pain  
du Forez  
car il est bien fait.*

**Léo (CM1) et Laura (CE2)**

#### **Auparavant ?**

Dans le pré de M. Foyatier  
Ils ont creusé  
Pour trouver  
Un vase cassé  
Puis fouillé  
Des informations effacées  
C'est pour cela que tant de monde s'y est  
intéressé,  
à deviner  
Comment étaient les gens.  
Auparavant  
A Chambéon  
Nous craignons  
Les mauvaises saisons  
D'inondation.

**Augustin et Jérémy (CM2)**

#### **L'histoire de Chambéon**

Autrefois, à Chambéon  
Les châteaux remplaçaient les maisons  
L'agriculture était très développée  
Et les princesses d'une grande beauté  
Avec leurs jolies robes  
Et leur couronne argentée.  
Quant au roi et à la reine  
Ils n'avaient pas de peine  
A faire souffrir les gens  
Qui eux, n'avaient pas d'argent.

**Justine (CM2) Marine (CM2)**

Anne Dauphine  
Et tes châteaux de ruines.  
Tes fleurs fines,  
Elles sont bleu marine.

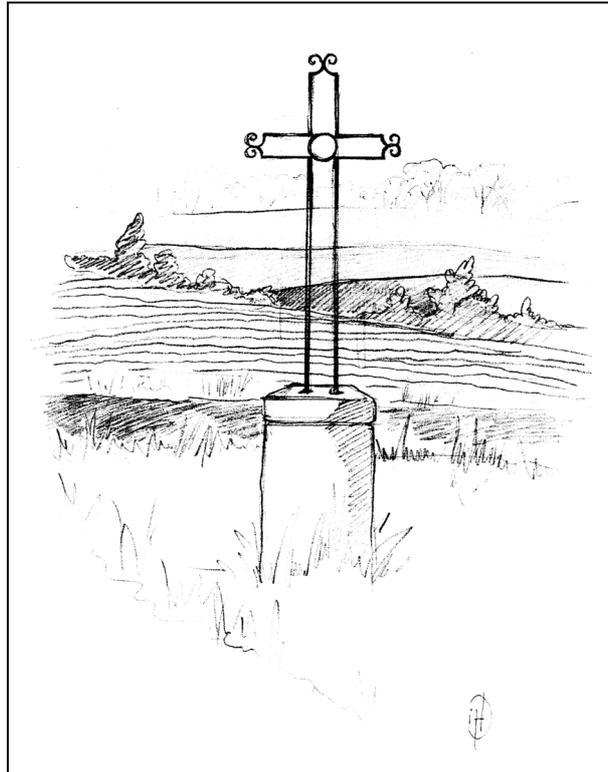
Mais aujourd'hui tu n'as pas bonne mine.  
Car l'impôt  
Est pour les gens de Chambéon un problème  
au château.

Mais ton château entouré de murailles et d'eau  
Est le sourire du village quand il fait beau et chaud.

**Sarah (CM1)**

Ce petit cahier a été réalisé grâce à la participation de la municipalité, d'habitants du village, des enfants de l'école et de leurs enseignants.

Merci à l'équipe de *Village de Forez* du Centre social de Montbrison qui a permis sa publication.



### **Croix dans les champs au lieu-dit la Chalamette**

Les croix de Chambéon sont toutes en fer ou en fonte moulée. C'est peut-être le signe que les croix antérieures ont été démolies pendant la révolution de 1789. Réhabilitées par la suite elles sont d'une conception plus moderne.

---

*Village de Forez*, bulletin d'histoire locale du Montbrisonnais

**Supplément** au n°91-92 d'octobre 2002 – **ISSN - 0241-6786**

Siège social (abonnements) : Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur,  
42600 MONTBRISON

- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon.
- Abonnement et diffusion : André Guillot.
- Comité de rédaction : Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Mickaël Lathière, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat.

**Dépôt légal** : 4<sup>e</sup> trimestre 2002

**Impression** : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.